

Pour diffusion immédiate
Le 4 mars 2013

Déclaration ministérielle relative aux médecins formés à l'étranger

WHITEHORSE — Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Doug Graham, a publié la déclaration suivante ayant trait au recrutement de diplômés de facultés de médecine reconnues à l'étranger.

L'accès à des soins de santé appropriés représente encore un défi pour le Yukon, tout comme pour le reste du Canada, mais c'est aussi une occasion pour nous de faire face au problème d'une façon différente.

En tant que ministre de la Santé et des Affaires sociales, mon souci principal est de veiller à ce les soins de santé soient viables et accessibles dans tout le territoire. C'est là que réside le défi, car nous entrons en concurrence avec d'autres administrations au Canada et même à l'étranger en ce qui a trait aux ressources humaines disponibles dans le domaine de la santé et des services sociaux, lesquelles sont limitées.

J'ose croire que tous les fournisseurs de soins santé et autres partenaires œuvrant au sein du système de santé et de services sociaux yukonnais ont le même souci que moi en ce qui concerne l'accès aux soins de santé, y compris la volonté de sortir des sentiers battus dans le but de trouver des solutions innovantes qui amélioreront à la fois l'accès, la qualité et l'efficacité en matière de soins de santé. Pour rendre ceux-ci plus accessibles, nous devons aussi nous engager à recruter des diplômés de facultés de médecine reconnues à l'étranger.

Beaucoup de ces diplômés formés à l'extérieur du pays sont des étudiants canadiens qui poursuivent leurs études de médecine à l'étranger; selon des statistiques fournies dans un rapport de 2010 du Service canadien de jumelage des résidents, environ 3 500 étudiants étaient dans ce cas.

D'autres administrations canadiennes continuent d'accueillir des diplômés de facultés de médecine reconnues, d'un peu partout dans le monde. Et ces diplômés sont recrutés pour exercer la médecine et offrir leurs services à la population.

En tant que gouvernement, nous avons la responsabilité de veiller à ce que les soins de santé soient accessibles à tous les citoyens. Nous ferons appel à tous les praticiens disponibles — médecins formés à l'étranger, infirmières praticiennes, infirmières exerçant un rôle élargi et infirmières auxiliaires autorisées, et autres professionnels de la santé — pour faire en sorte que les résidents du Yukon reçoivent en temps opportun et au bon endroit les soins de santé appropriés dont ils ont besoin.

Alors que nous nous efforçons d'implanter graduellement un modèle de prestation de services axé sur le patient, les diplômés en médecine formés à l'étranger peuvent jouer un rôle au sein de notre système de santé, pas seulement en milieu rural, mais dans l'ensemble du territoire, y compris à Whitehorse. Nous avons une longue expérience — que nous pouvons mettre à profit — en ce qui a trait au recrutement de médecins formés à l'étranger et qui ont choisi de s'établir ici.

Le Conseil médical du Yukon est l'organisme de réglementation chargé de la délivrance des licences en ce qui concerne la prestation de soins médicaux par des médecins dans le territoire. Actuellement, tous les médecins formés à l'étranger doivent participer à un programme d'évaluation de trois mois en Alberta avant de recevoir une licence provisoire leur permettant d'exercer leur profession au Yukon. Le Conseil pourrait suivre l'exemple de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Ces deux provinces exigent des diplômés formés aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Irlande et en Angleterre qu'ils suivent un cours d'évaluation, d'une durée de deux semaines seulement, en vue de déterminer s'ils sont aptes à exercer la médecine.

Je demande instamment au Conseil médical du Yukon de soutenir notre objectif qui est d'améliorer l'accès aux soins de santé et de faire appel à tous les fournisseurs de soins de santé disponibles, en mettant à profit l'ensemble de leurs compétences. Ce soutien du Conseil s'étend également au recrutement de diplômés de facultés de médecine reconnues à l'étranger et à la délivrance de licences.

-30-

Renseignements :

Matthew Grant
Communications
Conseil des ministres
867-393-6470
matthew.grant@gov.yk.ca

Communiqué numéro 13-043

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.